RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005

5 ANNÉES DE PRÉVENTION DU SUICIDE DES JEUNES

Association STOP SUICIDE

Nous n'avons ni le choix ni le droit de l'inaction et de la plainte.

Chaque personne qui perd aujourd'hui son emploi, c'en est une de trop ; chaque acte délictueux qui attente au bien privé ou public, c'en est un de trop ; chaque détresse sociale, chaque suicide d'un jeune, chaque victime de violence, chaque accidenté de la route, chaque jeune non formé, chaque vieillard ignoré, c'en est un de trop.

C'est cela qui justifie notre engagement politique commun.

Pierre-François UNGER

Président du Conseil d'État de la République et canton de Genève,
en charge du Département de l'économie et de la santé,

discours de Saint-Pierre d'inauguration de la législature 2005-2009,
Cathédrale de Saint-Pierre, 5 décembre 2005

Table des matières

Table des matières — Page 3

Mots de la marraine — Pages 4-5

Mots du Comité directeur — Pages 6-7

Membres du Comité directeur 2005 — Page 8

Regard sur cinq années de prévention — Pages 9-10

Le suicide à mots découverts — Pages 11-12

Travail quotidien — Pages 13-16
- Aide par courrier électronique et téléphone
- Aide pour travaux de recherche
- Bibliothèque
- Couverture de suicides par la presse

www.stopsuicide.ch — Pages 17-18
- Volonté générale
- Statistiques de visite
- Concept graphique

CommuniCafé — Pages 19-20
- Bilan pour l'année 2005
- La conception graphique
- www.CommuniCafe.ch

Semaine de prévention du suicide — Pages 22-23

Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre — Pages 24-25

Autres événements — Pages 26-29

Pertes et profits pour l'exercice 2005 — Pages 30-31

Bilan au 31 décembre 2005 — Page 32

Rapport de l'Organe de contrôle — Page 33

Remerciements — Page 34

Perspectives d'avenir — Page 35

Mots de la marraine

Le 4 décembre 2005, STOP SUICIDE a commémoré cinq années d'existence. C'est à la fois peu et beaucoup, long et court.

Peu, car en cinq ans malheureusement la courbe des suicides ne s'est pas infléchie de manière significative, beaucoup car à n'en pas douter cette structure de jeunes qui parle aux jeunes a permis de sauver des vies.

Long bien sûr, car il y a eu des périodes de découragement, des remises en question, des portes qui ne s'ouvraient pas, mais court aussi car le travail accompli en matière de prévention est immense.

STOP SUICIDE est aujourd'hui reconnue et soutenue par de nombreux partenaires, y compris par le pouvoir politique qui lui attribue des subventions.

Du tabou dans lequel il était encore totalement plongé il y a cinq ans, le suicide est devenu un sujet que l'on ose aborder en public. J'ai, pour ma part, toujours rejeté l'argument du risque de « contagion ». Le suicide n'est pas un acte banal ; oser en parler ne signifie pas l'accepter bien au contraire. Cela permet d'affirmer que le suicide n'est jamais une solution, qu'il ne représente pas un acte de courage.

La vie n'est pas facile pour de nombreux jeunes, le *no future* est tentant et l'expérience des adultes est quelque fois insupportable et complètement décalée ; la force et le soutien des pairs sont, si ce n'est la panacée, du moins une voie à suivre.

C'est celle que STOP SUICIDE s'est tracée et c'est l'une des raisons de mon soutien sans faille à cette association.

Il faut maintenant regarder vers l'avenir et se fixer des objectifs. Il n'est pas admissible que le suicide soit et reste l'une des premières causes de mortalité des jeunes. Je sais bien qu'à elle seule une association ne peut résoudre un si grave problème de société, mais je suis convaincue qu'elle peut contribuer à l'enrayer.

Merci à vous Jessica, Loriane, Pauline, Florian, dès cette année aussi Léonore et toutes et tous les autres de continuer à nous alerter et merci surtout de votre engagement auprès des jeunes.

Fabienne BUGNON
marraine de STOP SUICIDE

Mots du Comité directeur

Le printemps 2005 a été hyper-actif pour STOP SUICIDE !

D'abord, l'organisation de la semaine de prévention occupait presque à plein temps deux des membres du Comité, Pauline BORSINGER en premier lieu, secondée par Florian IRMINGER. Cette semaine de prévention a été l'occasion pour STOP SUICIDE de démontrer que le suicide n'est pas un thème à cacher, à vouloir ignorer ; c'est un thème de société que STOP SUICIDE a affiché sur les murs de Genève et a fait entrer dans des lieux culturels, avec sa soirée d'improvisation théâtrale, ses lectures, sa projection de film, etc.

Ensuite, nous avons également passé une bonne partie du printemps à nous engager pour l'organisation de la journée de réflexion du 9 avril 2005 consacrée à la question de la prévention en milieu scolaire.

Marie BALLAMAN a décidé de démissionner de son poste de présidence dès juin 2005. La nécessité de réformer STOP SUICIDE s'exprimait très fortement, de manière à permettre un fonctionnement aux responsabilités, compétences et charges de travail partagés. Cette volonté de réforme explique probablement le départ de Marie, que nous regrettons.

Mais l'été n'a pas rimé avec vacances pour nous ! Les examens terminés, nous nous sommes plongés dans l'organisation de la campagne de sensibilisation pour la Journée mondiale de prévention du suicide. Et huit communes nous ont suivis. Dont deux ont même organisé une conférence.

L'automne, n'a pas été calme non plus.

Après la démission de Marie BALLAMAN, le Comité s'est interrogé sur l'avenir de STOP SUICIDE, sur la manière dont il souhaite fonctionner et sur ce que STOP SUICIDE peut et doit devenir. Cette réflexion a été faite en consultant la Direction générale de la santé de la République et canton de Genève.

Ainsi, en 2005, nous avons révisé notre structure, revu notre manière de partager le travail et nous sommes fixés des objectifs quant à notre existence dans le milieu socio-médical de prévention et de promotion de la santé. Notre

particularité fait certainement notre force : des jeunes qui parlent aux jeunes. Et notre volonté de sensibiliser le « grand public » est notre axe majeur de travail.

En décembre 2005, STOP SUICIDE a vécu son cinquième anniversaire.

Nous n'avons pas voulu « fêter » cet événement : notre existence est triste, car elle reflète chaque jour que des jeunes se suicident ! Nous avons décidé, au contraire, de faire évaluer nos activités.

Constatant l'impossibilité de faire financer une évaluation « en bonne et due forme », le Comité a décidé de mener une auto-évaluation et, pour se faire, de mandater une personne extérieure à l'Association STOP SUICIDE qui puisse porter un regard extérieur, mais travailler à l'interne. Ainsi, l'évaluation sera menée par une large consultation des partenaires de STOP SUICIDE.

Le CommuniCafé, quant à lui, marque la continuité de STOP SUICIDE. Imaginé en 2002 sous forme d'Espace informel de parole, mis sur pied en 2003, changé en CommuniCafé en 2004, cette « création » reste toujours une activité essentielle de STOP SUICIDE.

Des changements y ont également eu lieu en 2005. Notamment, celui de l'arrivée de Sandra SOLAI, aux côtés de Thierry KALLFASS, pour l'animation des soirées.

Les campagnes de sensibilisation ont été présentés, début février 2006, aux 10èmes Journées nationales de prévention du suicide au Conseil économique et sociale de Paris.

Pauline BORSINGER y a présenté l'aspect de sensibilisation de notre travail, faisant un lien entre campagnes de sensibilisation (semaine de prévention et 10 septembre) et lutte contre la banalisation du suicide (par exemple par la couverture médiatique de suicides). Florian IRMINGER, partageant une chaise avec Barbara WEIL de l'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse, a eu l'occasion d'intervenir à la table-ronde finale de ces journées.

Bref, 2005 aura été une grande année et nous espérons vivement qu'elle augure, enfin, d'une réelle prise de conscience que le suicide est un problème majeur de santé publique.

Pauline BORSINGER, Loriane JAQUIER,
Jessica NICOLET & Florian IRMINGER
membres du Comité directeur 2005

Membres du Comité directeur 2005

Présidente (jusqu'au 30 juin 2005)

Marie BALLAMAN, Genève

élue (membre du Comité) lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004
élue (présidente) lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 février 2005

Comptable

Loriane JAQUIER (22.07.1982), Vaud

élue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004
réélue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 février 2005

Membres

Pauline BORSINGER (27.08.1984), Genève

élue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004
réélue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 février 2005

Jessica NICOLET (27.09.1982), Vaud

élue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 mars 2004
réélue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 février 2005

Sandrine OLMO (12.01.1982), Genève

élue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 février 2005

Florian IRMINGER (28.04.1983), Genève

élu (co-présidence) lors de l'Assemblée générale constituante du 4 déc. 2000
réélu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2002
réélu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 janvier 2003
réélu lors de l'Assembleé générale ordinaire du 25 mars 2004
réélue lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 février 2005

Regard sur cinq années de prévention du suicide des jeunes par des jeunes

J'aimerais commencer par remercier. Remercier, d'abord, Pauline qui a su insuffler un vent nouveau, une dynamique d'engagement et apporter des projets, des idées ; remercier, ensuite, les fidèles membres qui ont occupé différentes fonctions (membres du Comité, membres actifs, membres cotisants, donateurs, vérificateurs de comptes et j'en passe) ; remercier, enfin, toutes celles et ceux qui ont cru et croient en nous, persuadés que le suicide des jeunes n'est pas une fatalité.

Nous avons un jour été surpris qu'il nous soit interdit de parler du suicide d'un camarade. Si les têtes des personnes qui s'engagent à STOP SUICIDE ont changé, notre volonté de faire plier le régime du silence n'en a pas diminuer. Au contraire.

Nous avons réussir à casser un premier mur, en cinq années : celui de l'ignorance. Aujourd'hui à Genève, et en Suisse, on n'ignore plus le fléau du suicide des jeunes ; on reconnaît sa gravité. Ainsi, le président du Conseil d'État de la République et canton de Genève, Pierre-François UNGER, a saisi l'occasion du discours de la cathédrale de Saint-Pierre inaugurant la nouvelle législature 2005-2009 pour rappeler que chaque suicide d'un jeune en est un de trop.

De nombreuses personnes, touchées par le suicide, par le suicide d'une ou d'un ami, d'un enfant, d'une sœur ou d'un frère, attendent. Elles se disent que c'est inacceptable et attendent que ça change. STOP SUICIDE a fait le choix d'agir, pour et avec toutes ces personnes qui ne peuvent exprimer leur souffrance.

Le premier président post-communiste de la Tchécoslovaquie avant la partition de cette république, M. Vaclav HAVEL avait eu l'occasion de dire que dans son pays, « *encerclés, enserrés, colonisés de l'intérieur par le système totalitaire, les individus perdirent tout espoir de trouver une issue, la volonté d'agir et même le sentiment de pouvoir agir. Bref, ils perdirent l'espoir* ». La honte du suicide, le tabou, l'impossibilité donc d'en parler, de rechercher des solutions, pas seulement dans les sphères officielles, mais aussi dans les familles, les groupes d'amis, mettent nombre de personnes dans ces mêmes situations d'impossibilité d'agir.

Ces personnes, parents, amis, et surtout les jeunes en situation de détresse eux-mêmes, ne perdent pourtant pas espoir que la situation change. Mais ils ne peuvent la faire changer. Dans son discours du 27 octobre 1992 à l'Institut de France à l'occasion de sa réception à l'Académie des sciences morales et politiques, Vaclav HAVEL décrivit ses concitoyens dans cette position, comme des personnes qui attendaient Godot. « *Faute de porter l'espérance en leur sein* – avait-il dit –*, ils l'attendaient de la part d'un vague salut venant de l'extérieur* », d'ailleurs. Oh combien cette situation est celle des jeunes en souffrance dans notre société ! ils ne s'attendent plus à ce que quelqu'un reconnaisse leur malheur, se croyant seuls à le vivre, à vivre sans espoir, sans espérer, à vivre sans vouloir vivre.

Depuis cinq ans, STOP SUICIDE a fait preuve de patience, d'une attente forte de la conviction que nous pourrons faire changer les choses, que nous pourrons mettre en place une prévention efficace du suicide des jeunes. Une attente emplie d'activités diverses dont nous sommes persuadés qu'elles permettent de faire ne serait-ce qu'une brèche dans ce règne du silence, du refus, du mensonge.

Vaclav HAVEL et ses amis ont réussi à introduire une brèche dans la machine communiste : leur attente était « *inspirée par la conviction que la graine semée prendra ainsi racine et germera un jour* ».

Ne serait-ce qu'en 2005, STOP SUICIDE a réussi à semer sa graine. Grâce à l'engagement des membres du Comité de 2004 et 2005, nous avons planté le décor d'une prévention efficace du suicide, notamment grâce à de véritables campagnes de sensibilisation sur ce fléau social.

Après cinq années, nous devons préparer le terrain d'une saine prévention du suicide. Soyons porteurs d'idéaux de vie, de messages d'espoir et de volonté de changer sachant qu'il nous faudra du temps, en cultivant une « *attente comme un état d'espérance, et non comme une expression de désespoir* » !

La chape de plomb et la loi du silence, ce mur qui empêche toute prévention efficace, n'ont pas encore été abattus. Il nous faudra faire preuve, encore, d'années de persévérance et de cette douce patience décrite par Vaclav HAVEL pour gagner contre ce régime de la peur de la prévention. Soyons néanmoins conscients – et là se situe toute la contradiction dans notre activité – qu'il y a urgence d'agir, car tous les trois jours un jeune en Suisse se suicide !

Florian IRMINGER
co-fondateur, co-président, puis secrétaire de STOP SUICIDE

Le suicide à mots découverts

« *Ce qui me frappe, c'est que lorsque les gens m'appellent pour parler de suicide, ils commencent par s'excuser. Pour les adultes, entendre un jeune parler de ses envies suicidaires est resté un tabou* », confiait en 2001 dans nos colonnes Maja PERRET-CATIPOVIC, psychologue responsable de l'unité d'étude et prévention du suicide aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Quatre ans plus tard, et alors que la Journée mondiale de prévention du suicide, le 10 septembre dernier, a donné lieu à diverses manifestations en Suisse comme ailleurs, qu'en est-il ?

Pour les personnes suicidaires, demander de l'aide reste extrêmement difficile. Face à ce constat, les spécialistes de la prévention tentent de les atteindre via leur entourage et de former les professionnels à la thématique. Même si les moyens manquent et que l'investissement politique reste léger. Sur le terrain, en Suisse romande, de plus en plus d'associations et de réseaux se constituent. Ainsi, le 13 septembre dernier, la Fondation prévention santé des Montagnes neuchâteloises a organisé à La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec Caritas, une double action: une journée de formation interdisciplinaire destinée aux professionnels de la santé en milieu scolaire, assistants, conseillers aux apprentis, infirmier(e) s, et une conférence publique sur « le suicide, problème de santé communautaire ».

Caritas a déploré « *l'insuffisance des connaissances et de soutien apporté aux personnes vivant dans l'entourage en regard du stress psychosocial éprouvé par ce type d'expériences de vie* ». « *Il s'agit bel et bien de prévention*, insiste Marlène MESSERLI, responsable de la prévention du suicide chez Caritas. *Une personne suicidaire ne veut pas consulter un spécialiste. Mais elle a autour d'elle un proche, un ami, un voisin, qui peuvent, eux, obtenir du soutien.* »

« *Parler avec des gens qui ont connu un suicide, c'est faire de la prévention,* renchérit Souhail Latrèche, médecin scolaire à La Chaux-de-Fonds. *L'intervenant Claude Renard* (président de la Société francophone de prévention du suicide en Belgique et qui travaille notamment sur le rôle de la famille dans la prévention du suicide, *ndlr), a évoqué un risque persistant sur trois générations. Il est important qu'on en parle.* »

Devant l'intérêt manifesté, une association devrait bientôt naître à La Chaux-de-Fonds. Après celles du Jura, de Fribourg, du Valais et de Genève, elle est largement bienvenue dans le paysage romand, tant c'est sur le plan local que se fait la

prévention. Pour ces associations, « *il faut donner des pistes aux gens, promouvoir les groupes d'entraide*, explique Marlène MESSERLI. *L'abandon et l'isolement de l'entourage sont très grands, les professionnels sont seuls face à des situations difficiles, c'est à cela que nous devons remédier.* »

« *De manière générale, aujourd'hui, on peut parler du suicide*, estime Florian IRMINGER, secrétaire de STOP SUICIDE à Genève, qui se veut une association de jeunes « concernés sans être forcément touchés ». *Contrairement à il y a quelques années, le Département de l'instruction publique est aujourd'hui ouvert au problème, et les campagnes de prévention sont mieux accueillies.* » Mais « *entendre quelqu'un, notamment un jeune, parler de suicide, c'est quelque chose d'extrêmement douloureux pour un proche et il ne sera pas forcément réceptif, alors qu'il ne faut surtout pas faire comme si on n'avait rien entendu* », insiste Maja PERRET. Afin de faciliter cette parole et parce que les jeunes sont les plus réticents à aller demander de l'aide aux institutions, STOP SUICIDE propose ainsi le CommuniCafé à Genève, un espace convivial le plus informel possible.

Encore faut-il que ces espaces puissent s'ouvrir. En mai dernier, un rapport de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur le suicide et la prévention soulignait l'insuffisance des instruments et l'urgence d'une coordination nationale (*LT* du 26/05/05). « *La volonté politique est encore trop faible* », déplore Barbara WEIL, coordinatrice d'Ipsilon, initiative pour la prévention du suicide en Suisse. « *Le Conseil fédéral investit des millions dans la sécurité routière, alors que trois fois plus de personnes décèdent par suicide. Il faut assurer la qualité de la formation des experts, médecins, instituteurs, policiers, EMS, en pénitencier, afin de les sensibiliser aux signaux d'alarme. On en revient toujours à l'argent.* »

De son côté, Maja PERRET-CATIPOVIC rappelle que l'Unité de crise pour adolescents suicidants (UCA) et l'Unité étude et prévention du suicide des Hôpitaux universitaires de Genève qu'elle dirige n'ont vu le jour et ne continuent à fonctionner que grâce au financement de la Fondation Children Action. « *Les financements privés ont été et restent indispensables*, reconnaît-elle. *L'étape suivante serait vraiment de débloquer des fonds afin de pouvoir passer à la vitesse supérieure.* »

Albertine BOURGET
in Le Temps, 3 octobre 2005

Article publié avec l'aimable autorisation
de l'auteure et du *Temps*.

Travail quotidien

Aide par courrier électronique et téléphone

De manière générale

L'aide apportée par téléphone et par courrier électronique ne constitue pas, en soit, une activité de l'Association STOP SUICIDE. Au contraire, autant que faire se peut, nous voulons éviter de ne devoir nous retrouver dans une situation d'aide ; nous ne sommes pas un mouvement de « jeunes aidant ».

Néanmoins, nos actions amènent toujours des personnes à nous contacter pour demander de l'aide.

C'est pour cette raison que, autant que possible, nos documents comportent toujours le numéro de téléphone du Centre étude et prévention du suicide (Ceps), la Main tendue ou d'autres lieux d'aide. Il en va de même pour le site Internet www.stopsuicide.ch ou les sites Internet constitué pour l'une de nos activités de sensibilisation ou de prévention (www.a2mains.ch, www.10septembre.ch ou www.communicafe.ch).

Les téléphones de détresse

En 2005, STOP SUICIDE a reçu plusieurs téléphones de détresse. Même si nous ne mettons d'aucune manière notre numéro de téléphone en avant, certaines personnes le trouvent et l'utilisent comme numéro d'aide.

En 2002, les membres du Comité avaient suivi une sensibilisation à l'écoute. Ceci pour faire face dans l'urgence à de tels appels téléphoniques. Aujourd'hui, parmi les membres du Comité élu pour l'année 2006, une seule personne était déjà membre du Comité en 2002. Il y a donc lieu de réfléchir en 2006 à nouveau à organiser une sensibilisation à l'écoute pour les membres du Comité, afin qu'ils puissent faire face à une éventuelle situation d'urgence téléphonique. D'aucune manière, cette sensibilisation n'appuierait une volonté de créer un numéro d'urgence.

Par ailleurs, notre faible présence au bureau renvoie souvent les personnes vers notre répondeur. Le message de celui-ci indique clairement qu'il y a lieu d'appeler, en cas de question concernant directement le suicide des jeunes, le numéro du Ceps.

Courriers électroniques de détresse

Par contre, STOP SUICIDE a reçu beaucoup de courriers électroniques demandant de l'aide.

Ceci n'est pas un « phénomène » nouveau. Il nous préoccupe déjà depuis plusieurs années.

Pour cette raison, notamment en collaboration avec le Ceps, nous avons développé une manière de répondre que nous tentons de suivre précisément en nous adaptant au cas particulier. Il y a lieu toutefois, pour STOP SUICIDE, d'être consciente que les personnes qui ont choisi de nous contacter, nous portent une confiance qu'ils doivent sentir respectée.

La première réponse que nous donnons sert surtout à « rassurer » la personne et à assurer le contact : la personne ne doit pas se sentir gênée de nous contacter, ne doit pas s'en excuser et, surtout, elle a fait un premier pas d'aide pour elle-même par ce réflexe. Par la deuxième réponse, nous lui proposons d'envoyer son courrier électronique vers le Ceps ou un autre lieu d'aide, expliquant que nous ne sommes pas un mouvement de « jeunes aidant » donc pas à sa disposition. Nous précisons que la confiance qu'ils nous ont témoigné, peut également être témoignée aux personnes avec qui nous travaillons et que nous connaissons bien. Il arrive, que nous proposions à une personne, soit de téléphoner à la Main tendue, de consulter le site Internet ciao.ch ou de participer au CommuniCafé. Nous guidons les personnes selon les informations qu'elles ont transmises, sur les lieux qu'elles consultent d'ores et déjà ou qu'elles ont consultés.

En général, les personnes répondent favorablement à l'une de nos propositions de redirection.

Par respect pour ce qui est écrit, tous les courriers électroniques – de même que nos réponses – sont archivées sur l'ordinateur et sur papier. La lecture publique de ces messages est exclue !

En tout état de cause, nous concentrons nos efforts, avec les courriers électroniques de demande d'aide, sur le fait que nous ne voulons pas créer une demande (nous ne sommes pas « à disposition ») et sur le fait que nous tentons de répondre humainement et sans mots spécialistes, conseillant qu'il faut oser se faire aider. Les lieux d'aide que nous proposons sont des solutions et non des problèmes.

Tous les sites Internet de STOP SUICIDE (www.a2mains.ch, www.10septembre.ch ou www.communicafe.ch) contiennent un bouton « besoin d'aide » visible qui permet d'éviter que des personnes qui cherchent de l'aide ne trouvent pas immédiatement un lieu-ressource.

Quant aux courriers électroniques, tous ceux qui parviennent à l'adresse info@stopsuicide.ch, adresse principale de STOP SUICIDE, reçoivent une réponse automatique. Celle-ci explique que le message est parvenu à STOP SUICIDE, mais

que la réponse peut prendre quelques jours. Ainsi, les personnes qui cherchent de l'aide savent que nous ne pourrons répondre immédiatement à leur demande.

Par ces différents processus, nous essayons autant que possible d'éviter de créer une demande, car nous n'offrons pas d'aide.

Aide pour les travaux de recherche

L'Association STOP SUICIDE reçoit régulièrement des demandes d'informations pour des travaux de recherches : des travaux de licence, des travaux de mémoires, des travaux de diplôme de maturité, des travaux de diplôme de maturité commerciale, des travaux de diplôme de l'école de culture générale, etc.

Pour se faire au mieux, nous avons deux priorités :

> permettre un libre-accès à notre librairie (statistiques, archives de presse, livres, recherches scientifiques, autres travaux de recherche, etc.) ;

> conseiller de prendre contact, en premier lieu, avec le Ceps et avec d'autres organisations actives dans le domaine (« partenaires », sur le site Internet www.stopsuicide.ch).

En termes d'idées, nous tentons d'être « neutres ». Notre but n'est pas de faire parler de STOP SUICIDE, mais simplement de livrer notre expérience du domaine de prévention du suicide des jeunes.

Bibliothèque

STOP SUICIDE entretient depuis sa création une bibliothèque aussi complète que possible sur le suicide des jeunes et les sujets proches. Cette biobliothèque est constituée de recherches, de travaux de recherches auxquels STOP SUICIDE a collaboré, de livres et d'articles de presse

La bibliothèque (recherches et ouvrages) est également accessible depuis Internet : http://www.stopsuicide.ch/5/biblio/.

Les articles de presse sont, quant à eux, classé par thème et par partenaire.

Couverture de suicides par la presse

La presse porte une lourde responsabilité lorsqu'elle parle de suicides.

Nombreux sont les journalistes qui témoignent à STOP SUICIDE, qu'ils ne savent pas comment parler du suicide, comment en parler sans que cela ne puisse inciter au suicide.

STOP SUICIDE répond toujours que parler de la prévention du suicide n'est pas écrire sur un suicide. Et que la presse doit faire écho de la prévention du suicide, pour que les jeunes concernés se sentent moins seuls, voient que d'autres s'engagent pour la prévention et qu'ils peuvent trouver des solutions.

Par contre, STOP SUICIDE est extrêmement inquiète du comportement de la presse lorsqu'elle parle de suicides, lorsqu'elle décrit un tel événement.

S'inscrivant ainsi dans la dynamique voulue par l'Organisation mondiale de la santé, STOP SUICIDE réagit régulièrement lorsqu'elle lit un article qui pourrait être dangereux.

STOP SUICIDE a par exemple écrit aux principaux quotidiens français (*Le Monde*, *Libération* et *L'Humanité*) en octobre 2005.

Suite aux suicides de deux jeunes filles en banlieues parisiennes, chacun de ces quotidiens a couvert, à sa manière, cet événement. Or, aucun n'avait pris les précautions de mentionner les coordonnées des lieux-ressources. C'est dommage, car il est essentiel qu'un jeune qui lit un article puisse immédiatement trouver l'aide nécessaire.

Le 26 octobre 2005, le directeur de *L'Humanité*, M. Patrick Le HYARIC a répondu à STOP SUICIDE :

> *[…] Vous avez tout à fait raison de souligner la nécessité d'accompagner le traitement de ces sujets d'indications utiles en matière de prévention. Cela fait partie intégrante de la mission citoyenne d'information. […]*

Le courrier se termine par un « merci » écrit à la main…

www.stopsuicide.ch

Volonté générale

STOP SUICIDE n'est pas un mouvement de « jeunes aidant ». Cette question nous préoccupe. Et nous voulons y prêter l'attention nécessaire.

Depuis sa création, STOP SUICIDE recevait toujours régulièrement des courriers électroniques de demande d'aide. Nous avions pu constater que la structure du site Internet y était pour beaucoup.

En 2004, STOP SUICIDE a donc décidé de faire un site Internet qui faisait clairement la distinction entre les activités de l'Association et l'aide. Une première partie est donc intitulée « besoin d'aide » ; la deuxième partie « L'Association ».

On peut déjà constater que ceci améliore sensiblement l'offre : les personnes qui ont besoin d'aide trouvent immédiatement une réponse à leur question et n'ont plus forcément le réflexe de nous envoyer un courrier électronique.

Statistiques de visite

	Moyenne journalière		Totaux mensuels	
	Hits	**Visites**	**Hits**	**Visites**
Janvier 2006	1609	163	49887	5076
Décembre 05	1372	171	42545	5310
Novembre 05	1337	153	40130	4619
Octobre 05	1448	185	44906	5759
Septembre 05	1426	198	42782	5941
Août 05	1050	158	32571	4913
Juillet 05	880	141	27300	4386
Juin 05	1123	162	33713	4884
Mai 05	1698	190	52643	5896
Avril 05	1257	177	37729	5311
Mars 2005	1126	121	34934	3769

Concept graphique

Conception graphique générale

La conception graphique générale de STOP SUICIDE est basée sur les éléments suivants :
> la jeunesse, la vie, le bien-être, l'énergie et la communication.
> le graphisme est simple et personnalisé.
> l'utilisation des couleurs et polices de caractères est continue.

C'est par cette constance que l'identité visuelle de l'Association STOP SUICIDE se développe tout au long des différentes applications: cartes de visite, en-tête de lettres, site Internet, pétitions…

www.stopsuicide.ch en particulier

Déclinaison du concept graphique de STOP SUICIDE au niveau du site Internet :

La navigation

Un soucis de clarté et d'accès facile aux informations a été présent tout au long l'élaboration du concept général de navigation.

La couleur

La couleur rouge, utilisée également pour le logo. Symbole de vie et d'énergie, le rouge représente aussi le sens de l'action, la volonté de survie, le courage et la résistance à la peur.

La vague

Illustrée dans ce graphisme, la vague suggère le mouvement, la douceur et la sérénité. Elle invite au calme et à la détente.

L'image

La photo dans le fond de la bannière a été prise à l'occasion de la première marche silencieuse le 9 septembre 2000 à Genève. Les visages masqués dénoncent et invitent à ne plus se voiler la face, à affronter la réalité, à oser parler, écouter et communiquer…

Le graphisme simple et clair du site de Stop Suicide invite les navigateurs à trouver facilement de nombreuses informations pratiques, à savoir numéros d'urgence, activités de l'association, informations sur la prévention.

Céline MAHLER
Carpediam conceptions graphiques

CommuniCafé
groupe de parole – juste pour parler

www.CommuniCafe.ch

Le CommuniCafé a eu lieu les,
> 2, 16 et 30 mars,
> 13 et 27 avril,
> 11 et 25 mai,
> 28 septembre,
> 12 et 26 octobre,
> 9 et 23 novembre,
> 7 décembre.

Pour STOP SUICIDE, le suicide des jeunes n'est pas qu'un problème médical ou psychologique, mais aussi social et citoyen. Chacun d'entre nous à un rôle à jouer. Ainsi, la prévention du suicide au quotidien, c'est notamment la promotion de l'écoute et de la parole.

Dans cette perspective, STOP SUICIDE a intégré dans ses objectifs dès l'année 2003, la création d'un espace de parole informel. En 2004, elle l'a transformé en CommuniCafé.

Il est en effet important d'offrir aux jeunes (adolescents et jeunes adultes) et leur entourage un lieu non-médical où ils peuvent parler avec d'autres jeunes et des « moins jeunes ». Il est également essentiel que les jeunes, même s'il peuvent être de bons amis (donc présent aussi « quand ça va mal »), ne deviennent en aucun cas des « jeunes aidant ».

STOP SUICIDE a demandé à Sandra SOLAI, psychologue FSP, et Thierry KALLFASS, thérapeute directeur de l'Institut des perspectives humaines, tous deux membres de STOP SUICIDE, d'accueillir le CommuniCafé. Le duo Sandra SOLAI et Thierry KALLFASS est indispensable au bon fonctionnement du CommuniCafé. Pour STOP SUICIDE, Thierry KALLFASS intervient de manière complètement bénévole.

Bilan pour l'année 2005

Après quelques soirées qui se sont déroulées de manière similaire sur le plan de la structure et de la fréquentation, le deuxième semestre 2005 aura vu la tentative de changer de lieu.

Nos soirées dans la Maison de quartier de la Jonction n'ont pas été convaincantes. Même si quelques riches discussions ont pu s'y dérouler, le manque de discrétion ajoutée au bruit ambiant n'ont pas donné satisfaction.

À noter toutefois une soirée un peu spéciale qui a donné lieu à une séance d'urgence avec un adolescent accompagné par sa mère, trop mal pour participer à la discussion de groupe, et dont la prise en charge a permis de prévenir ses intentions suicidaires. Ce qui nous a conforté dans le choix d'une animation en tandem, où l'un des deux animateurs peut s'isoler avec un participant pendant que l'autre poursuit l'animation du groupe.

L'espoir de voir augmenter la fréquentation des soirées CommuniCafé par un déplacement de lieu stratégique a dû être revu.

D'où les nouveaux changements planifiés pour 2006, à savoir un retour au salon de thé « Chez Quartier » ainsi qu'une modification plus importante : le passage à une continuité sur l'année. Les soirées se déroulent maintenant un mercredi sur deux jusqu'aux vacances d'été.

L'initiative semble appréciée, les participants plus ou moins réguliers s'exprimant positivement sur ce changement car il offre une plus grande souplesse dans une fréquentation épisodique des soirées.

À noter également la composition du public comportant toujours plus de personnes aidantes ou faisant partie de l'entourage des jeunes concernés, ainsi que des professionnels de la relation d'aide, des étudiants intéressés par un travail sur le sujet, ou de simples curieux qui viennent de se renseigner.

L'animation en elle-même a également profité de l'apport de Sandra SOLAI, qui ajoute son style, sa manière de faire, enrichissant ainsi l'évolution de la discussion sur certains thèmes.

Une lente et régulière augmentation de la fréquentation semble se dessiner et il sera intéressant de refaire le point dans trois ou quatre séances, en tenant compte des propositions intéressantes des participants qui deviennent réguliers. Il semblerait que le projet tel qu'il avait été élaboré prenne enfin forme.

Je me réjouis d'en voir l'évolution prochaine et de continuer à participer à l'action de STOP SUICIDE.

Thierry KALLFASS
accueillant du CommuniCafé

La conception graphique

Lors de la conception du visuel, plusieurs éléments ont été considérés, ils ont guidé les choix esthétiques.

La mise à l'écart de tout élément pouvant rappeler le milieu institutionnel ou thérapeutique. Il ne s'agissait pas non plus de choquer ou de sensibiliser, mais au contraire de générer une sympathie naturelle tout en aiguisant la curiosité.

Le café lui-même, chaud, doré et tout ce qu'il véhicule à la fois en termes de contact humain, et de temps de pause, l'entre parenthèses, entre deux contingences du quotidien. C'est lui qui a finalement dicté la gamme de couleurs du visuel.

Le choix du « smiley », symbolique de bonne humeur et d'optimisme, et davantage représentatif d'une tranche jeune de la population, cible principale du CommuniCafé. Le faire apparaître dans la tasse dégage une impression positive et attirante immédiate, mais établit également la promesse d'une satisfaction future, résultant de ces réunions informelles. Enfin, l'image de la tasse souriante créé un rappel en mimant visuellement le titre de l'activité.

En termes de composition, idéalement, il s'agissait de mettre en avant, par une mise en page très sobre, la photo et le titre, afin qu'ils soient vite mémorisés et identifiables ultérieurement.

Luc MACHY
Aldemos Communication & Graphisme

www.CommuniCafe.ch

L'on nous dit, de plus en plus, que les jeunes aiment à utiliser Internet et y cherchent de l'aide. On constate, effectivement, l'augmentation des *blogs* sous forme de lieu d'expression et des forums de partage, notamment de souffrances et de moments délicats.

C'est pour cette raison que l'affiche du CommuniCafé met en valeur CommuniCafe.ch. Dans l'espoir que le site Internet permette d'attirer celles et ceux qui ont besoin d'aide dans un forum de partage physique.

Un bouton plus visible est intitulé « Besoin d'aide » et permet de trouver les lieux d'aide pour les personnes dans l'urgence.

Par ailleurs, un livre d'or permet l'expression. Ce n'est pas un forum ou un *blog* et les messages qui y sont publiés sont contrôlés.

Semaine de prévention du suicide
24 mai au 31 mai 2005

www.a2mains.ch

Le suicide est un problème, pas une solution.

Ignorer le suicide des jeunes, c'est permettre son existence ; pour que cela cesse, parlons-en !

STOP SUICIDE a organisé, du 24 au 31 mai 2005, une semaine de prévention du suicide des jeunes :

> pour sensibiliser tout-un-chacun à la problématique du suicide des jeunes, car cela nous concerne toutes et tous, même si nous ne sommes pas directement touché-e-s ;

> pour créer un contact et une visibilité de la problématique afin que les jeunes ne se sentent pas isolés ;

> pour inciter certain-e-s jeunes à sortir de leur isolement.

Cette semaine de prévention était accompagnée d'une vaste campagne de sensibilisation de la population : par un message dynamique et personnel sur la problématique, STOP SUICIDE espère avoir d'une manière originale touché les personnes qui voient nos affiches.

Durant la semaine de prévention, du 24 au 31 mai, ont eu lieu divers événements : lectures publiques, match d'improvisation théâtrale, projection du film « It's a girl's world ». Une marche silencieuse STOP SUICIDE a également eu lieu samedi 28 mai 2005.

Le suicide est un thème difficile et douloureux, STOP SUICIDE estime néanmoins qu'il faut en parler, sans banaliser et sans le glorifier. Grâce à la troupe de théâtre Les montreurs d'images, nous avons organisé des « intervenions ciblées », des moments artistiques dans des endroits précis de Genève.

Attirer l'attention de toutes et tous sur la problématique du suicide des jeunes : une nécessité !

Le rôle de chacun n'est en revanche pas d'être TOUJOURS à l'écoute. Parfois, c'est savoir ne pas ignorer la douleur de son fils ou de sa fille. Parfois, c'est écouter un ami. D'autres fois, c'est aussi reconnaître qu'il y a un besoin d'aide et oser se tourner vers celle-ci.

Ne pas hésiter, par exemple, à faire appel aux spécialistes qui répondent 24h/24 au numéro « Help », 022 382 42 42, du Centre étude et prévention du suicide, (Ceps) pour toute problématique touchant au suicide des adolescent-e-s et des jeunes adultes.

Bref, empoignons à deux mains les problèmes, pour trouver des solutions, parce que demain vaut la peine d'être vécu.

Le rapport complet de la semaine de prévention peut être commandé auprès de STOP SUICIDE (info@stopsuicide.ch ou +41 22 320 55 67).

Journée mondiale de prévention du suicide

www.10septembre.ch

10 septembre : sensibilisons chaque année !

Le 10 septembre est la Journée mondiale de prévention du suicide initiée par l'Association internationale pour la prévention du suicide (Iasp) en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (Oms).

Extrait de la présentation de l'Iasp :

> *En dépit de la complexité et de la sévérité du problème, il est impossible d'envisager la prévention du suicide comme étant seulement la responsabilité des spécialistes ; en fait, la prévention du suicide, c'est l'affaire de tous.*
> *Afin que la prévention du suicide soit efficace, elle nécessite un travail en réseau complémentaire. Une panoplie de secteurs sont voués à collaborer pour assurer une prévention aussi efficace que possible ;des spécialistes aux autorités politiques en passant par les proches, les associations ou encore le milieu scolaire.*
> *Cette année, l'Iasp, en collaboration avec l'Oms, invite les secteurs concernés à partager leurs connaissances et leurs informations sur les progrès concernant la prévention du suicide.*

Le 10 septembre est donc, annuellement, l'occasion de rappeler que le suicide n'est pas une fatalité ; de le rappeler à la population par des événements de sensibilisation.

En 2004, STOP SUICIDE avait attiré l'attention des autorités de Lausanne et de Lancy sur la problématique de la prévention du suicide sur les ponts. Ces deux communes abritent en effet respectivement les ponts Bessière et Butin, tristement surnommés « ponts des suicidés ».

Plus d'informations : http://www.stopsuicide.ch/5/autres/interpellations.html#2.

10 septembre 2005 : une action de prévention avec l'implication de tous !

En 2005, STOP SUICIDE a rappelé à la population genevoise que le suicide nous concerne toutes et tous, à travers une large campagne de sensibilisation. Les différentes communes suivantes ont participé à la campagne de sensibilisation proposée par STOP SUICIDE : Chêne-Bougeries, Collex-Bossy, Meyrin, Plan-les-Ouates, Satigny, Thônex, Vernier, Versoix.

La plupart de ces communes ont ainsi mis en avant les affiches de la campagne dans leur commune (lieux d'accueil, maisons de jeunes, bibliothèque, mairies).

Le Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries a par ailleurs organisé une conférence « Les jeunes : fauteurs ou/et victimes ? » le 15 septembre 2005, avec la participation de Dr. Gérard SALEM et Florian IRMINGER, dans le cadre des discussions « Santé et violence ».

Le tract distribué à l'occasion du 10 septembre présentait les différents lieux d'aide qui existent. Le tract a notamment été distribué par La Main tendue à l'occasion de leurs stands dans les gares de Lausanne et Genève.

Enfin, un site Internet www.10septembre.ch a été mis en place, avec une page consacrée à chaque commune et les lieux d'aide qui s'y trouvent.

Le 10 septembre 2005 aura donc été une première occasion pour STOP SUICIDE d'inscrire son action dans un champ mondial de prévention du suicide, en intégrant autant d'acteurs locaux que possibles. STOP SUICIDE est à ce titre heureuse de la collaboration avec les communes et de leur implication essentielle en matière de prévention du suicide des jeunes.

« La compréhension amène l'espoir » est le thème retenu pour l'année 2006 par l'Association internationale de prévention du suicide.

Autres événements

Interroger les jeunes sur le suicide réduit les risques 6 avril 2005, publication d'un article dans *JAMA*

Interroger les jeunes sur d'éventuelles pensées suicidaires tend à les dissuader à passer à l'acte. Tel est le constat d'une étude publiée aux États-Unis, dans *The Journal of the American Medical Association JAMA*, 6 avril 2005, vol. 293, numéro 13.

Cette recherche a été conduite sur 2342 adolescents de 13 à 19 ans dans six écoles de la banlieue de New York. Un premier groupe expérimental de 1172 élèves a été soumis à un questionnaire d'évaluation de leur santé mentale contenant 20 questions directes sur le suicide qui ne figuraient pas dans le questionnaire présenté aux autres 1170 jeunes.

Demander à un jeune s'il a des pensées suicidaires lui donne l'occasion de s'exprimer et de se décharger émotionnellement alors que de ne pas lui poser la question pourrait être perçu comme le fait qu'on s'en désintéresse, ont expliqué ces scientifiques, dont le Dr Madelyn Gould, de l'Université Columbia à New York qui a dirigé cette étude.

Plus d'informations : http://www.stopsuicide.ch/5/biblio/publications.html#jama.

« Quelle prévention du suicide en milieu scolaire ? » 9 avril 2005, journée de réflexion de STOP SUICIDE

Pour STOP SUICIDE, la prévention du suicide en milieu scolaire est importante et est un moyen de prévention du suicide des jeunes. La question du suicide ne peut être ignorée par les responsables de l'enseignement public.

Le 9 avril 2005, les membres de STOP SUICIDE se sont retrouvés pour faire le point sur presque cinq années de discussion avec les autorités sur ce sujet. Mme Marielle HÜGI, psychologue auteure d'une étude sur la prévention du suicide en milieu scolaire, membre de l'Association inter jurassienne de prévention du suicide, a été invitée à participer à ces réflexions.

Plus d'informations : http://www.stopsuicide.ch/5/scolaire/index.html#9avril.

NON à l'incitation au suicide des jeunes

STOP SUICIDE s'oppose à l'incitation au suicide des jeunes, avec virulence.

À la Maison des Associations, certains ont cru bon d'afficher le « suicide manifeste » proclamant le suicide comme un acte glorieux, un acte d'affirmation politique.

STOP SUICIDE a adressé à ceux-ci un courrier public distribué à l'ensemble des associations de la Maison des Associations et affiché dans les couloirs, leur demandant d'ôter cette affiche, rappelant que les revendications de « droit à la mort », revendication de cette affiche, n'est pas d'actualité, aujourd'hui en Suisse, en ce qui concerne le suicide des jeunes.

La Direction de la Maison des Associations a décidé, le 23 mai 2005, d'enlever l'affiche en question.

Par sa démarche, STOP SUICIDE a provoqué un débat de fonds dans l'organisation de jeunes dont l'un des membres avait affiché le « suicide manieste ». Ainsi, sur le forum Internet baptisé « Les meutes noires », un large débat a commencé.

Plus d'informations sur la démarche de STOP SUICIDE et son courrier :
http://www.stopsuicide.ch/5/autres/communiques.html#incitation_MdA.
Voir le forum : http://www.lesmeutesnoires.org/viewtopic.php?t=767.

« Le suicide et la prévention du suicide en Suisse », rapport du Conseil fédéral de mai 2005

Le 25 mai 2005, le Conseil fédéral a rendu public un rapport de l'Office fédéral de santé publique sur la question du suicide et de la prévention du suicide, en réponse au postulat du conseiller national Hans WIDMER.

Ce rapport traite notamment de la problématique des compétences fédérales en la matière. Le Conseil fédéral rappelle, en invoquant l'article 5 de la Constitution, que la prévention du suicide n'est, en principe, pas de sa compétence. Le rapport propose également plusieurs pistes en matière de prévention, *via* des lois déjà existantes.

Pour STOP SUICIDE, si ce rapport est bienvenu, il n'en pas moins important de distinguer clairement la question du suicide des jeunes de celle du suicide des adultes, des personnes âgées, de l'aide au suicide, etc.

À ce titre, le 25 mai 2005, Florian IRMINGER a été invité à l'émission « Forums » de la Radio suisse romande.
Plus d'informations : http://www.stopsuicide.ch/5/loiCH/index.html#1.

« Le suicide s'exhibe sur Internet. Émoi à Genève », 13 juin 2005, article de la *Tribune de Genève*

Dans son édition du 24 février 2001, le *Spiegel* dénonçait l'existence en Allemagne de sites Internet prônant le suicide et permettant notamment à des mineurs de se procurer des médicaments ou autres ustensiles.

STOP SUICIDE demande au Grand conseil de la République et canton de Genève (législatif) de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour entamer des recherches par rapport à de tels sites en français et demandent que les logeurs de ces sites soient contactés, afin de les exclure de la toile.

L'ancien député Thierry APOTHÉLOZ a rendu un rapport positif quant à notre demande, que le Grand conseil a adopté à l'unanimité, en demandant au Conseil d'État (exécutif) de répondre à la demande de STOP SUICIDE.

L'article du 13 juin 2005 de la *Tribune de Genève* fait un état des lieux de cette démarche et, grâce aux informations de Maja PERRET-CATIPOVIC du Centre d'études et prévention du suicide, une information sur les dangers de ces sites Internet d'incitation au suicide.

STOP SUICIDE attend toujours la réponse du Conseil d'État, les lettres écrites à l'ancienne conseillère d'État Micheline SPOERRI et à la Chancellerie étant restées sans réponse !
Plus d'informations : http://www.stopsuicide.ch/5/autres/petitions.html.

« Le suicide des jeunes, un fléau ignoré par la loi », article publié dans la revue juridique et politique *Plädoyer*

La revue politique et juridique suisse, *Plädoyer*, a publié un article sur la question de la législation en matière de prévention du suicide des jeunes, dans son numéro 4/05.

Rédigé par Florian IRMINGER, cet article reprend notamment les propositions du Conseil fédéral dans son rapport de mai 2005 et fait le point de ce qui peut être proposé en la matière.

Ainsi, l'article applaudit les activités de Geroge W. BUSH, rappelle que la prévention est possible au niveau fédéral en Suisse, critique le projet de loi sur la santé du Département d'action sociale et de la santé de Genève et estime que les communes de Genève ont raison d'affirmer qu'elles sont compétentes pour agir ! Plus d'informations : http://www.stopsuicide.ch/5/loiCH/index.html#plaedoyer.

5 ans de prévention du suicide
4 décembre 2000 – 4 décembre 2005

« *Elle disait toujours que sa vie était nase !* », tel était le titre d'un article de *Libération* du 26 septembre 2005 consacré au suicide de deux jeunes filles de 14 ans, à Ivry-sur-Seine. Cet événement a bouleversé la cité de Montmousseau au point que le maire organisa, dimanche 25 septembre en fin d'après-midi, un rassemblement qui a réuni près de 150 personnes.

Le malaise était d'autant plus brutal que ces deux filles, selon leurs ami-e-s interrogé-e-s par la presse, « *parlaient souvent de suicide* » (*20 Minutes*, 26 septembre 2005), or « *elles avaient l'air joyeuse », « elles souriaient tout-le-temps* ». Dans *Libération*, un témoignage sonnait comme un coup de poing dans la figure de l'amitié : « *[Valentine] nous disait tout le temps que sa vie était nase, qu'elle avait envie de se suicider, qu'elle le ferait peut-être avec Julie. Mais on ne l'a jamais crue.* »

Le travail de STOP SUICIDE consiste à permettre à chacun-e d'exprimer ce qu'il ressent, pour trouver de l'aide. Ces deux jeunes filles voulaient crier leur souffrance, mais les gorges nouées elles n'y sont pas parvenues et parlaient de leur volonté de se suicider, mais les oreilles bouchées personne ne les entendait !

Cet événement douloureux rappel désagréablement que nous ne faisons pas assez pour éviter les suicides !

Ensemble, grâce à votre soutien, nous parviendrons à aider celles et ceux qui en ont besoin !

Sur les 5 ans : http://www.stopsuicide.ch/5/5ans.html.

Pertes et profits de l'exercice 2005

ENCAISSEMENTS		effectif 05	budget 05
Cotisations personnes morales		400	1'500
Cotisations personnes physiques		2'480	5'500
Dons		1'004.20	1'500
Situation au 1er janvier 2005		43'423.50	2'000
Subventions publiques		28'443	35'000
Carouge	500		
Confignon	500		
Pregny-Chambésy	1'000		
Vernier	500		
Ville de Genève	5'000		
Ville de Lancy	1'000		
Mairie de Cologny	1'000		
Ville de Thônex	4'000		
Plan-les-Ouates	194		
Versoix	500		
Meinier	500		
État de Genève – DES	10'000		
Satigny	749		
Anières	2'500		
Perly-Certoux	500		
Semaine de prévention		47'540	22'000
Services industriels genevois	7'000		
Loterie suisse romande	10'000		
Fonds jeunesse	12'000		
Fondation souhaitant l'anonymat	8'000		
Fondation Isabelle Hafen	7'000		
Fondation Children Action	2'000		
Groupe de liaison assoc. jeunes GE	500		
Dons 22 personnes physiques	1'040		
TOTAL ENCIASSEMENTS		123'290.70	67'500

DÉPENSES

		effectif 05	budget 05
Fonctionnement général		18'159.41	13'000
Frais de banque	103.85		
Frais postaux	1'450.07		
Frais de révision	0		
Téléphone & Internet	2'351.60		
Déplacements	910.90		
Matériels d'info., abonnement et cotisations	954.53		
Loyer	2'656.80		
Frais de bureau (assurance, papier, enveloppes, etc.)	5'462.60		
Matériel informatique	2'148.16		
Frais Comité	1'429.10		
Formation bénévoles	614		
Frais d'évaluation	77.80		
Création d'un réseau d'aide parents		0	6'500
CommuniCafé		16'147.66	4'680
Frais postaux	1'133.60		
Collations	381.40		
Locations de salles	775		
Matériel d'information (tracts, affiches, publicités)	11'210.86		
Site Internet	1'720		
Indemnisation animateurs	750		
Divers	176.80		
Collaboration avec le DIP		0	700
Site Internet www.stopsuicide.ch		316	0
Pétitions prévention efficace		0	0
Semaine de prévention		68'610.68	22'500
Frais salariaux	16'565.25		
Collations	877.10		
Frais de graphisme	10'000		
Frais de publicité	28'485.05		
Frais postaux	1'512.50		
Frais divers	391.30		
Activités	10'509.48		
Déplacements	270		
Journée du 10 septembre		4'326.35	9'700
Activités liées au 10 septembre 2004	647.20		
Site Internet www.10septembre.ch	1'715		
Impression des affiches	2'196		
Graphisme pour affiches	2'200		
Frais postaux	259		
Conférence 15 septembre 2005	- 841.85		
Participation aux frais communes GE	-1'939		
Frais divers (déplacements, collations)	90		
Journée de réflexion 9 avril 2005		564	0
Provision transfert caisse		0	0
TOTAL DÉPENSES		108'124.10	57'080

Bilan au 31 décembre 2005

Fortune

Fortune totale			Fr.	15'166.60

Actifs

Disponible			Fr.	15'166.60
Caisse	Fr.	1531.30		
Compte postal	Fr.	13635.30		

Passif

Résultat P&P au 31.12.05	Fr.	15'166.60
Totaux	**Fr.**	**15'166.60**

Comptes approuvés par l'Assemblée générale du 16 février 2006.

association
STOP SUICIDE

Genève, le 6 février 2006

C/o Maison des Associations rue des Savoises 15 1205 Genève tél. & fax : +41 22 320 55 67 e-mail : info@stopsuicide.ch url : www.stopsuicide.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE
À l'Assemblée générale de l'Association STOP SUICIDE

En notre qualité d'Organe de contrôle (au sens des articles 24 et suivants des statuts de l'Association STOP SUICIDE), élu lors de l'Assemblée générale du 22 février 2005, nous avons vérifié la bonne tenue des comptes et le respect des statuts pour l'année civile 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. La responsabilité de la bonne marche de l'Association STOP SUICIDE incombe également au Comité directeur, alors que notre mission consiste à vérifier le bon respect des statuts de celle-ci par celui-là.

Nous attestons que nous remplissons ce rôle de manière indépendante et selon le mandat confié par l'Assemblée générale du 22 février 2005.

Notre vérification des comptes annuels a été faite ce jour, en présence de Florian IRMINGER, secrétaire de l'Association STOP SUICIDE.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont tenus régulièrement et lisiblement. Par ailleurs, nous tenons à souligner l'effort de clarté dans la présentation des comptes qui a été consenti par le Comité directeur à l'image de l'année dernière

Nous recommandons à l'Assemblée générale l'approbation des comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis.

Selon notre appréciation, le Comité directeur a rempli sa mission en respect des statuts de l'Association STOP SUICIDE. Il lui appartient néanmoins d'informer l'Assembleé générale sur la démission de la présidente élue le 22 février 2005, Marie BALLAMAN. Ceci permettra de régulariser la situation.

Nous recommandons également à l'Assemblée générale de voter la décharge du Comité directeur pour la gestion 2005.

Nous tenons encore à remercier le Comité directeur pour la tenue claire et lisible des comptes.

Michel GODET

Aurélie JAECKLÉ

Remerciements

Nous tenons, en premier lieu, à remercier notre marraine, Fabienne BUGNON. Son implication nous donne chaque jour force et courage et ses encouragements nous rappellent que, malgré les problèmes rencontrés, les obstacles sur notre voie, nous devons continuer à lutter pour que les suicides diminuent ! Florence HEINIGER, marraine de la semaine de prévention, a également eu ce rôle essentiel, grâce à son message pur et à sa volonté de donner un visage à notre affirmation principale : « Le suicide nous concerne toutes et tous ! »

Nous souhaitons également remercier chaleureusement les responsables de la Direction générale de la santé qui ont, en 2005, fait preuve de disponibilité, d'écoute et d'une forte volonté de permettre à STOP SUICIDE de poursuivre ses travaux dans de meilleures conditions financières. Nous verrons si tel pourra se concrétiser en 2006.

Des remerciements doivent également être adressés au Centre d'étude et prévention du suicide, à La Main tendue et à Ciao.ch. Sans eux, nous serions perdus dans notre travail de redirection des jeunes qui nous contactent. Merci à eux pour leur engagement !

L'Initiative pour la prévention du suicide en Suisse (IPSILON), Mme Barbara WEIL en particulier, est une aide, un appui, un partenaire fiable et une amie indispensable pour la poursuite de nos activités, pour la diminution du taux de suicide des jeunes. Merci !

Ces remerciements ne seraient possibles, sans l'implication des communes genevoises dans la prévention du suicide, soit par leur participation au 10 septembre, soit par leurs dons à STOP SUICIDE ou même les deux. Nous en remercions ces différentes communes : Anières, Carouge, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Cologny, Confignon, Lancy, Meinier, Plan-les-Ouates, Perly-Certoux, Pregny-Chambésy, Satigny, Thônex, Vernier, Versoix et la Ville de Genève.

Nous aimerions également remercier les organismes qui ont soutenu la semaine de prévention. Sans elles, rien ne serait possible.

Enfin, *last but really not least*, nous souhaitons remercier l'ensemble des membres individuels et entreprises et des donateurs de STOP SUICIDE !

Perspectives d'avenir

Nous écrivions à cette même place, l'année dernière, que l'année 2005 serait l'année charnière pour STOP SUICIDE : « *Si en été 2005 nous pouvons tirer un bilan positif des activités qui ont eu lieu, il nous faudra réfléchir à la suite que nous voudrons donner à l'idée de semaine de prévention. Cette idée n'est pas neuve, les semaines de prévention du suicide des jeunes existent au Québec et aux Etats-Unis d'Amérique. Or, en Suisse, elle risque de bouleverser un silence, de malmener des réticences, de déranger des chapes de plomb !* »

Qui aurait cru à ce moment que l'année 2005 se terminerait par un appel du président du Conseil d'État, M. Pierre-François UNGER, pour que cesse le suicide ? C'est une marque de prise de conscience importante.

L'Assemblée générale du 16 février 2006 a approuvé des modifications des statuts et une charte qui fixe les règles de la prévention selon STOP SUICIDE. Le Comité directeur s'est donné un règlement instituant un fonctionnement par pôles. La gestion financière dès 2006 sera améliorée.

Dans le Comité 2006, aux côtés de Pauline BORSINGER (responsable du pôle « sensibilisation »), Léonore NEMEC (responsable du pôle « milieu scolaire ») et Florian IRMINGER (coordinateur), ont également été élu au Comité Jessica NICOLET et Loriane JAQUIER (trésorière).

2006 sera l'année qui permettra d'asseoir l'action de sensibilisation du 10 septembre. Avec la création d'un pôle de prévention en milieu scolaire, nous souhaitons véritablement renforcer notre capacité d'intervention dans les écoles, en appuyant les démarches des responsables de chaque établissement et du service santé.

Au centre de nos activités, nous mettons le CommuniCafé. Renforcé dès 2006, puisqu'il aura lieu tous les quinze jours excepté durant les vacances d'été, le CommuniCafé est un instrument que nous voulons complémentaire à chacun des lieux-ressources que nous avons déjà à notre disposition pour guider les jeunes.

Nous avons entendu l'appel du président du Conseil d'État et voulons y répondre, avec nos partenaires, en complémentarité avec ce qui se fait déjà !

Pauline BORSINGER, Loriane JAQUIER,
Léonore NEMEC, Jessica NICOLET & Florian IRMINGER

© Association STOP SUICIDE
Genève, avril 2006

Association STOP SUICIDE

C/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15 – 1205 Genève
Tél./fax : +41 22 320 55 67
E-mail : info@stopsuicide.ch

CCP 17-296132-8

www.stopsuicide.ch